

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 24 octobre 2024 à 20 heures 00**, à la cafétaria du Centre sportif de Florenville

**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 septembre 2024
2. Assemblée générale ordinaire IMIO du 05 novembre 2024 - Décisions
3. Assemblée générale SOFILUX du 25 novembre 2024 - Décisions
4. Aménagements de la traversée de la N83 au niveau de St Cécile - Convention
5. Octroi de chèques commerce à l'occasion de la Saint-Nicolas et des fêtes de fin d'année 2024
6. Communication Décision de Tutelle Générale - Précompte immobilier - Exercice 2025
7. Communication décision de Tutelle générale - Impôt des personnes physiques - Exercice 2025

HUIS CLOS

8. Valorisation de traitement pour services prestés dans le secteur privé - Chargée de Projet Plan de Cohésion Sociale
9. Valorisation de traitement pour services prestés dans le secteur privé - Accueillante Extrascolaire
10. Enseignement communal - Ratifications - Année scolaire 2024-2025 - Calcul nombre emplois et organisation dans

les écoles primaires et maternelles - à partir du
01.10.2024

11. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 5P à Sainte-Cécile et 13P à Muno - à partir du 01.10.2024
12. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire pour 20P en remplacement d'une Institutrice primaire en incapacité à partir du 23.09.2024 - Ecole de Villers-Devant-Orval
13. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Institutrice primaire pour 20P, Institutrice maternelle pour 1P de Fla et Maître de Morale pour 1P - Du 01.10.2024 au 04.07.2025
14. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Institutrice primaire pour 18P et Professeur d'Anglais pour 6P - à partir du 01.10.2024
15. Ratification - Désignation une Institutrice primaire pour 24 périodes - du 26.08.2024 au 04.07.2025
16. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Institutrice primaire pour 10P à Lacuisine, Maître de philosophie et citoyenneté pour 1P à Lacuisine, Professeur de Morale pour 4P dans plusieurs implantations - du 01.10.2024 au 04.07.2025
17. Ratification - Désignation d'un Professeur de Religion Islamique pour 1P à Lacuisine - à partir du 01.10.2024
18. Ratification - Désignation d'un Professeur de Religion Catholique pour 1P à Sainte-Cécile - du 01.10.2024 au 04.07.2025
19. Ratification - Désignation d'un Maître de Philosophie et Citoyenneté pour 1P à Sainte-Cécile - Du 01.10.2024 au 04.07.2025

La Directrice Générale,

Réjane STRUELENS

Par le Collège,

La Bourgmestre,

Caroline GODFRIN

